

## **l'interview de l'ARC par RMC sur les pratiques abusives des syndics en matière de détecteurs de fumées**

Paris, le 5 Février 2015

Paris, le 5 Février 2015

Mesdames, Messieurs,

Depuis quelques temps, nous dénonçons les pratiques abusives de syndics sur les détecteurs de fumée.

En effet, une partie non négligeable de la profession fait, tantôt croire aux copropriétaires que la pose des détecteurs s'impose dans les parties communes des immeubles, tantôt qu'il appartient au syndic de passer commande de ces équipements privatifs destinés aux logements, et ce, à des prix bien évidemment prohibitifs, en passant par des sociétés filiales ou assimilées (mais sans le dire, cas de CITYA).

Face à ces comportements illicites, l'ARC a mené une campagne auprès des pouvoirs publics et de ses adhérents, qui a trouvé écho dernièrement auprès de la presse.

**En effet, nos dénonciations ont été reprises dans des articles, une dépêche hier de l'AFP ou encore l'interview de notre directeur adjoint par la radio RMC diffusée demain matin dans l'émission matinale de M. Jean-Jacques BOURDIN (tranche 6h-9h).**

Nous souhaitons vivement vous remercier pour votre relai d'importance dans ce combat légitime des copropriétaires trop souvent lésés par des syndics professionnels d'une imagination débordante et, jouant de façon peu scrupuleuse sur les problèmes de sécurité.

**Contact presse** : Christophe GRAND - email : [christophe.grand@arc-copr](mailto:christophe.grand@arc-copr)